

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 9 juin 2021

[REDACTED]

OBJET : Réponse – Demande d'accès aux documents
N/Réf. (dossier) : 6410/2021-46

[REDACTED],

La présente est en réponse aux questions formulées dans votre demande d'accès aux documents datée du 5 mai 2021 :

- “As of today, INSPQ’s variant webpage <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/donnees/variants> shows data for B.1.1.7, B.1.351, P.1, and B.1.525 variants.

On the other hand, CDC also mentions B.1.427, and B.1.429 variants of concern as well as the B.1.526, B.1.526.1, B.1.617, B.1.617.1, B.1.617.2, B.1.617.3, and P.2 variants of interest (see www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/cases-updates/variant-surveillance/variant-info.html). Could the INSPQ please provide all available data on the above variants?”

Réponse : L’information disponible est celle diffusée sur le site Web de l’Institut au tableau 2.1 de la page [Données sur les variants du SRAS-CoV-2 au Québec](#).

- “Has the INSPQ identified any « variant of high consequence » as is defined by the CDC?”

Réponse : Nous n’avons pas fait cet exercice et ne détenons donc aucun document sur cette question.

- “Do the definitions of variants of concern, variants of interest, and variants of high concern used by the INSPQ in <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/labo/variants#definitions> differ from those of the CDC and, if so, in what respects?”

Réponse : Les définitions utilisées par l’Institut sont disponibles sur le site Web de l’Institut à la page [Définitions pour la vigie sanitaire des variants du SRAS-CoV-2 et classification des lignées détectées au Québec](#).

...2

- “Also, INSPQ’s variant webpage says that « Les prélèvements positifs au criblage sont ceux qui contiennent les mutations recherchées, c’est-à-dire celles communes aux VSSR. » Could you clarify what are the mutations that the INSPQ considers proper to each variant and what test is used for each mutation?”

Réponse : Nous vous référons à nouveau aux document [Définitions pour la vigie sanitaire des variants du SRAS-CoV-2 et classification des lignées détectées au Québec.](#)

- “Finally, could you provide the testing protocols, analytic procedures, decision algorithms, and similar documents that you use in the criblage and séquençage?”

Réponse: Vous trouverez en pièce jointe les protocoles utilisés par le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) pour la détection de variants du SARS-CoV-2 par criblage. En ce qui concerne le séquençage, nous utilisons le protocole ARTIC du Laboratoire national de microbiologie de l’Agence de la santé publique du Canada. En vertu des articles 23 et 24 de la *Loi sur l’accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, nous ne pouvons vous communiquer ce protocole sans leur consentement puisqu’il s’agit d’une information de nature confidentielle fournie par un tiers et habituellement traitée par ce tiers de façon confidentielle.

- “I’m trying to understand what does it take for a given sample to be considered as « confirmed by sequencing » with respect to a given variant? Does sequencing only look to confirm the « mutations recherchées » of a variant or is the entire genome of the virus considered?”

Réponse : Il s’agit du séquençage du génome entier.

Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l’exercice du droit de recours en révision devant la Commission d’accès à l’information.

Veuillez agréer, [REDACTED], l’expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l’accès aux documents,

[REDACTED]

Julie Dostaler
Secrétaire générale

p. j. - Avis de recours

N/Réf. (correspondance) : 2021-7879